



## 🌐 Stage de pratique accompagnée à l'école primaire Dimotiko Sxoleio Livanaton (Grèce)

Le stage est ouvert en priorité aux étudiants de Master 1 mention premier degré et se déroulera du 16 au 27 janvier 2017.

*Livanates est une ville de la région Grèce-centrale située dans le district de Phthiotis.*

### Contenu du Programme :

Le stage comprend :

- l'observation de classes de primaire ;
- la mise en œuvre d'une séance d'enseignement en français préparée en amont par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant en poste) ;
- la découverte du système éducatif grec ;
- la participation à la vie de l'école.

### Conditions matérielles :

Les stagiaires seront accueillis à l'école primaire Dimotiko Sxoleio Livanaton par le Directeur, Monsieur Konouklas Dimitri et Monsieur Stergiou Dimitri, professeur de français.

L'école primaire Dimotiko Sxoleio Livanaton s'engage à offrir :

- des conseils et orientations pédagogiques ;
- une aide à la recherche d'un logement ;
- un accès aux services complémentaires (bibliothèques, informatique, restauration).

Les étudiants devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à leur mobilité, notamment :

- leur logement, nourriture et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'ESPE versera au stagiaire **une aide financière de 643 €** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

### Formalités d'entrée :

Dès lors que la durée du séjour ne dépasse pas 3 mois (court séjour) les ressortissants français, munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité, peuvent séjourner en Grèce sans visa.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

#### Informations pratiques :

La carte ISIC prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...

**Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site :**  
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/grece-12253/>

#### La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 14 octobre 2016** au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'ESPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'ESPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité »  
(<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)